

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
4 au 10 janvier 2001



10 FF
1,52 €

Tous candidats à la gestion de nos vies !

LES INDIGESTIONS, LES flonflons de la fête et le rituel des vœux vont très vite céder la place aux dures réalités qui ne cessent d'assombrir notre quotidien.

C'est ainsi que le MEDEF et les syndicats de la refondation sociale ont signé un accord sur la santé au travail. Personne n'a eu le loisir de le contester puisque tout s'est fait dans la plus grande discrétion, sans que nous ayons été informés de quoi ce soit.

De même, le MEDEF se permet de donner un ultimatum de 10 jours à tous les syndicats pour signer un texte ne proposant rien moins que la fin de la retraite à 60 ans. Seule la CGT a mobilisé... quelques centaines de personnes devant le siège du patronat...

De quoi nous laisser perplexes sur la volonté de la gauche syndicale à s'opposer aux exigences capitalistes.

Une inertie sociale dangereuse

La période des fêtes, propice au camouflage des mauvais coups, et l'actualité médiatique docilement concentrée sur les angoisses de Chirac et Jospin, les dernières affaires d'escroqueries et l'inversion du calendrier électoral de 2002 ne peuvent tout expliquer. Si nous comprenons bien que pour la classe dominante la retraite à 60 ans n'a aucun intérêt nous restons par contre panotés face à l'inertie du monde salarié. Il y a des réveils qui risquent d'être très durs à assumer.

Même le rejet par le Conseil Constitutionnel de la baisse de la CSG sur les plus bas salaires, sous prétexte du nécessaire maintien de l'égalité devant l'impôt, n'a fait sourciller personne. Pourtant, dans cette décision, le ridicule le dispute au cynisme, quand on sait que la réduction de 50 milliards de francs d'impôts sur les gros revenus est, elle, maintenue.

Parmi les habituels bilans de fin d'année, une étude économique nous apprend, avec triomphalisme, que le patrimoine des français ne cesse de s'accroître et dépasse les 10 000 milliards de francs. Il paraît même que la part boursière de ce patrimoine est en hausse significative. Encore une fois il nous faut rappeler l'hypocrisie de ces statistiques en trompe l'œil, ni les

classes sociales. N'oublions pas que 20% de la population possède presque 70% de ce capital, que les dynamiques économiques en cours ne cessent d'aggraver les inégalités et qu'il n'y a jamais qu'un citoyen sur deux qui soit propriétaire de sa maison, en général payable sur vingt cinq ans.

Cerise sur le gâteau, le rapport Pisani-Ferry, remis dernièrement à Jospin, pro-

sur une très courte période, moins de quinze jours. C'est pourtant le rythme habituel des réformes prises à l'initiative de l'État, des patrons et des administrations diverses.

Il est impossible pour un seul individu de se tenir au courant de la masse d'informations que cela implique. Nous n'avons pas fini de découvrir une loi que déjà l'actualité est braquée sur un autre

autres à être interpellés par la démocratie et l'action directe.

La démocratie veut nous cerner au plus près

Ce n'est donc pas un hasard si les candidats à la gestion de nos vies mettent dans leur programme un peu de participation, de transparence, de contrôle et d'initiative populaire, d'assemblées consultatives, et autres arifices propres à rendre le pouvoir plus près des gens comme ils aiment à le dire.

Il y a fort à parier que lors des prochaines élections municipales nous verrons même apparaître des listes se revendiquant de la démocratie directe, voire du municipalisme libertaire.

Cela ne doit ni nous étonner ni nous scandaliser plus que de mesure. C'est dans l'air du temps. Ce qui est sûr c'est que celles et ceux qui prétendent par ce biais agiter le local pour faire avancer le global serviront, au mieux, à mettre un peu d'exotisme dans le borbier de la

démocratie parlementaire. Ce qui ne va pas manquer d'intéresser les médias à la rubrique dans la république tout est possible.

Prétendre amener des débats de société par le biais d'une campagne électorale ne peut que renforcer une vision idéaliste de la réalité sociale. Il ne suffit pas de quelques idées et propositions généreuses pour modifier nos conditions d'existence.

Le pire est que l'illusion électorale contribue à retarder d'autant une prise de conscience à travers une pratique d'action revendicative collective, qu'il est possible d'élaborer des processus d'intervention, des modes de décision et d'organisation propres à élaborer une alternative sociétale, par la fédération des besoins économiques et sociaux des populations.

Là est l'urgence, pour toutes celles et tous ceux qui revendiquent le fait de gérer eux-mêmes leur vie.

Aux actes donc.
Bernard. —groupe Déjacque (Lyon)



pose toute une série de mesures pour revenir au plein emploi. Pour ce faire, la recette miracle serait d'inciter les chômeurs à trouver un travail par tous les moyens possibles. Ce qui revient à rendre la vie encore plus difficile, voir impossible, aux chômeurs qui sont tenus pour responsables de leur situation. Déjà qu'avec le PARE la pression va s'accroître sur ces salauds de chômeurs, on peut se demander ce que va être le pire, vu les réactions plus qu'ambiguës du gouvernement, même si Guigou, ministre du Travail, a tenu à émettre des réserves sur les propositions de ce rapport.

sujet. Dans ces conditions il est difficile d'organiser des ripostes structurées face à ces attaques tous azimuts, sauf à disposer de moyens organisationnels et d'un projet politique cernant les enjeux, les priorités et des perspectives.

Cette absence de capacité politique collective renforce encore notre sentiment individuel d'isolement et d'impuissance.

Dernier handicap enfin, et non des moindres, nous sommes perpétuellement en campagne électorale dont on ne sait plus très bien si elle est présidentielle, législative ou municipale, tant les embrouilles de pouvoir s'entremêlent.

En tout cas, la répulsion toujours plus grande des populations vis-à-vis des partis politiques et des élites a le mérite d'obliger celles et ceux qui essaient de penser leur rapport aux

EDITORIAL

Entre 1977 et 1989, une quinzaine de jeunes filles ont été violées, parfois tuées dans l'Yonne. Il s'agit de trois affaires différentes, toutes aussi sordides. Toutes concernent des jeunes filles placées sous tutelle de la DDASS, certaines légèrement handicapées mentalement.

L'horreur de ces histoires tient autant dans les faits que dans la chape de silence qui s'est abattue dessus. Des jeunes filles ont été séquestrées dans une cave, torturées, violées, et mises au service des notables du coin, qui payaient selon les sévices voulus. Seuls le propriétaire de la maison est arrêté, mais aucun des clients qui restent anonymes. Un chauffeur de bus qui promenait les jeunes filles est accusé du viol et du meurtre d'au moins sept jeunes filles. Enfin, c'est le directeur d'un centre médico psychologique qui a été condamné à six ans de prisons pour viol aggravé sur une handicapée. Quatre des victimes du chauffeur étaient scolarisées chez la triste sire. Il s'est contenté d'indiquer figure sur leur dossier avant de le refermer. Il n'était pas tenu de déclarer leur disparition à la police.

Pourtant, les signalements n'ont pas manqué : rapport de l'Igas, lettre d'une éducatrice signalant un viol... Cela reste lettre morte. L'institution ne veut pas de vagues. Pourquoi?

Parce que tout le monde s'en foutait! La direction de la DDASS, la parquette d'Auxerre, tous ceux qui ont courageusement fermé les yeux pendant vingt ans. Parce qu'un notable à plus de « valeur » qu'une handicapée mentale. Parce qu'aujourd'hui encore, il ne fait pas bon être handicapé-e, vieux ou seul-e dans notre société. Les crédits ne sont pas pour eux, ils ne sont pas une force de pression sociale, ils n'ont pas de moyens financiers, ils ne sont pas dans la chaîne de production de biens. Ils ne sont pas considérés comme des individus à part entière. Ils sont « placés » dans des institutions qui manquent souvent cruellement de moyens. Il s'agit de les soustraire au reste de la société et de gérer le truc comme il est possible. Alors s'il y en a quelques-uns qui se donnent les pleins pouvoirs sur leurs pensionnaires, chut, silence. Ne remuons pas la boue. De là, toutes les dérives peuvent s'installer. Même les pires. Tant qu'un individu ne pourra être considéré socialement qu'en fonction de son statut, de sa position, ce qui s'est passé dans l'Yonne sera toujours possible.

ISSN 0026-9433 - N° 1226



Des réformes à la pelle

Les projets et décisions cités ici ne sont pas exhaustifs et surtout s'étalent

F02520

Esperanto: une façon de voir le monde

HENRIETTE WALTER S'EST fait une renommée par ses recherches sur l'origine, l'histoire et la géographie des langues, en particulier dans son ouvrage « L'aventure des langues en Occident ». Pour elle, professeur de linguistique à l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, « La langue, c'est une façon de voir le monde ». Cette phrase devrait susciter des interrogations et une réflexion alors qu'une langue dominante impose une façon unique de voir le monde, pendant que deux langues disparaissent chaque mois et que d'autres revendiquent le droit de cité.

Langues dominantes, langues dominées

La hiérarchie des langues qui se met en place limitera le droit d'expression pour la majeure partie de la population mondiale. Au sommet de la hiérarchie, il y a un groupe de pays, d'ailleurs associés dans le réseau d'espionnage « Echelon », pour lequel l'enseignement des langues étrangères ne constitue pas une préoccupation. Leur langue devient d'autant plus « incontournable » que bien rares sont ceux qui se posent des questions à ce sujet. Tout est fait pour précipiter cette ruée aveugle de manière à ce qu'elle débouche sur une situation de fait accompli, d'irréversibilité. En plus du précepte « Nul n'est censé ignorer la loi », le risque est grand d'avoir aussi « Nul n'est censé ignorer l'anglais ».

Lors d'un congrès de l'Association mondiale anationale (SAT) (1) à Toronto, en 1973, un responsable syndicaliste américain m'avait dit que celui qui impose sa langue impose la musique sur lequel doivent gesticuler les marionnettes. Confirmation en a été faite par *Le Journal des Finances* (22-28 mars 1997) : « À Davos, lors du fameux *World Economic Forum*, le français a été mis au ban des langues admises. Il faut y parler anglais, et nos représentants les plus illustres acceptent ce diktat au nom d'un mondialisme anglo-saxon ».

Pour ceux qui n'auraient pas encore compris, cette « façon de voir le monde » fut explicitée par la suite par David Rothkopf, directeur général du

cabinet de consultants *Kissinger Associates* : « Il y a de l'intérêt économique et politique des États-Unis de veiller à ce que, si le monde adopte une langue commune, ce soit l'anglais ; que, s'il s'orientent vers des normes communes en matière de télécommunications, de sécurité et de qualité, ces normes soient américaines ; que, si ses différentes parties sont reliées par la télévision, la radio et la musique, les programmes soient américains ; et que, si s'élaborent des valeurs communes, ce soient des valeurs dans lesquelles les Américains se reconnaissent » (cité par *Le Monde Diplomatique*, août 1998).

Dans le numéro de mai 2000 du *Monde Diplomatique*, Ignacio Ramonet écrivait : « On domine d'autant mieux que le dominé en demeure inconscient. Les colonisés et leurs oppresseurs savent que la relation de domination n'est pas seulement fondée sur la suprématie de la force. Passé le temps de la conquête, sonne l'heure du contrôle des esprits. C'est pourquoi, sur le long terme, pour tout empire désirant durer, le grand enjeu consiste à domestiquer les âmes ». Les soviétiques les plus experts en bourrage de crâne n'ont jamais atteint une telle efficacité dans les moyens de conditionnement. Ce qui se cache derrière les traits de Mickey est loin d'être souriant, sympathique et surtout humain.

Les milieux d'affaires et les stratèges étatsuniens qui tirent les ficelles du pouvoir savent très bien que les flux d'échanges, la fuite des cerveaux, la gestion et le contrôle des affaires du monde (Echelon) passent mieux, à leur bénéfice, par une langue qui les dispense d'en apprendre d'autres : la leur. Ils ont compris que c'est à eux que reviendra le véritable avantage en contraignant, dans le monde, les 92% de natifs non anglophones à apprendre une langue qui leur est bel et bien étrangère, donc à détourner de la recherche et de la création une part importante de leur temps, de leur argent, de leurs efforts.

En 1997, Claude Allègre avait dit que l'anglais ne devait plus être considéré comme une langue étrangère. Deux ans après, un avis de la Commission des Affaires étrangères semblait indiquer qu'il n'avait encore rien compris au pro-

cessus qu'il avait contribué à accélérer et renforcer : « Les motifs d'inquiétude et d'angoisse ne manquent pas quant à l'avenir et au rayonnement de notre culture face à ce que MM Claude Allègre et Pierre Moscovici ont appelé « cette extraordinaire machine d'invasion intellectuelle que constituent désormais les États-Unis ». Il a tout simplement oublié que la langue de Big Brother et de l'OMC est bel et bien une langue étrangère dans laquelle ne sont vraiment à l'aise que les natifs, ceux qui sont « tombés dans la marmite », et une frange privilégiée des autres pays ».

La cacophonie du Vieux Continent

Le beau principe d'égalité des langues sur lequel le Marché Commun, devenu l'Union européenne, a édifié son système de communication linguistique est en train de voler en éclats. C'est la loi du plus fort qui va prédominer. Avec 6 langues de travail, il n'y avait pas trop de problèmes. Avec 11 pour 15 États membres, la situation est devenue problématique et préoccupante : incommode, pertes de temps, engorgement d'un tiers du budget de fonctionnement des institutions pour couvrir les frais linguistiques... L'admission de nouveaux adhérents rendra ce système ingérable.

Même dans une seule langue, ce n'est déjà pas si facile de s'entendre pour construire quelque chose de complexe. Il est donc de plus en plus question de limiter les langues de travail à trois ou quatre, ce qui contraindra la majorité des États membres à faire l'effort, sans réciprocité, de parler celles des « grands ». Dans cette hiérarchie, celui qui se trouve en haut est dispensé d'apprendre celle des autres : il ne le fait qu'il s'y pressent un enrichissement, dans tous les sens du terme. En bas de la pyramide, celui qui tient à sauvegarder ou vivifier sa langue régionale ne disposera plus guère de temps et de moyens.

À qui profite cette situation. Qui a intérêt à entretenir cette mystification, à maintenir des tabous, à ce que la « babélie » ne soit jamais éradiquée ?

Voilà où nous ont menés ceux qui ont rejeté l'esperanto sans même avoir étudié le dossier. Ce que nos stratèges n'ont pas pressenti, François Cavanna, lui, l'a tout de suite compris : « Vous ne voulez pas de l'esperanto ? Vous aurez l'anglais. Bien fait pour vos gueules ! »

Le besoin d'une langue universelle

Envoyé spécial du *Monde* à Seattle, Jean-Claude Buhner avait fait état d'une « contestation intérieure » au sein de l'OMC : « Officiellement, trois langues sont pratiquées à l'OMC, et, pour y être embauché, il faut théoriquement avoir l'une d'elles comme langue maternelle tout en étant capable de travailler à l'aise

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot 75011 Paris
 Directeur de publication : J. Toublert
 Service abonnement : 02 35 84 27 17
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay).
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - Hebdo 1
 Diffusion N.M.P.P.

LE LANGAGE DES MAINS EST PLUS UNIVERSEL QUE L'ESPERANTO



dans l'une des deux autres. Dans la pratique, c'est différent : l'anglais est plus égal que les autres. À Genève, siège de l'organisation et ville francophone, les retards d'une semaine, voire de mois, sont courants dans la livraison des versions en français des documents de travail ou communiqués de presse. Dans aucune organisation internationale sise sur les bords du Léman, le règne de l'anglais ne s'impose autant.

Certes, même si les problèmes de l'OMC peuvent plus nous amuser et nous réjouir que nous affliger, il n'en est pas moins vrai que cette organisation dispose de moyens considérables en regard de ceux des organisations et associations dont l'intérêt est d'accéder au plus vite à une communication de qualité sans barrières de langues pour s'opposer à une mondialisation sauvage.

Même Jospin a reconnu, lors d'un voyage à Hong Kong, en 1998, le besoin d'une langue universelle, même s'il a cru bon de décocher à l'esperanto une phrase assassine tout en déplorant de manière fataliste et résignée la place occupée par l'anglais.

La langue sans maître

Dans le débat sur les langues régionales, ce qui est certain, c'est qu'une langue « fédératrice » sera d'autant plus nécessaire que leur nombre augmentera.

En cela, le mouvement pour l'esperanto a une vocation conciliatrice qui a été ainsi définie dans une déclaration adoptée en 1905 à Boulogne-sur-Mer : « L'esperantisme est l'effort pour répandre dans le monde entier l'usage d'une langue humaine neutre qui, sans s'immiscer dans les affaires intérieures des peuples et sans viser le moins du monde à éliminer les langues nationales existantes, donnerait aux hommes des diverses nations la possibilité de se com-

prendre ; qui pourrait servir de langue de conciliation au sein des institutions de pays où diverses nationalités sont en conflit linguistique ; et dans laquelle pourraient être publiées les œuvres qui ont un égal intérêt pour tous les peuples. Toute autre idée ou aspiration que tel ou tel esperantisme associé à l'esperantisme est son affaire purement privée, dont l'esperantisme n'est pas responsable. »

Par principe, l'esperanto vise avant tout à unir pour construire une société humaine sur l'ensemble de la planète. « Notre vraie nationalité est le genre humain » (2) pourrait être sa devise. Ceci requiert une profonde réflexion tant pour ce qui est des dangers résultant d'une langue dominante que de revendications particularistes exposées au risque de dérives nationalistes. Une superpuissance aurait toutes les facilités à jeter les unes contre les autres des petites nations qui ne voudraient pas entrer dans son jeu truqué, ou à fomenter des guerres intérieures au sein de chacune d'elles, comme cela se fait pour jeter des tribus les unes contre les autres.

« La voix de son maître », ce n'est pas celle des locuteurs de l'esperanto.

Henri Masson

Coauteur de « L'homme qui a défié Babel » (seconde édition en préparation)

(1) Fondée à Prague en 1921, cette association a pour devise « Que les membres de SAT s'accoutument à une façon anationale (non-nationale) de ressentir, de penser et d'agir ». Elle a adopté d'emblée une langue anationale - l'esperanto - comme langue de travail et elle a des adhérents dans une cinquantaine de pays. Son indépendance d'esprit lui valut d'être l'objet d'interdictions et d'entraves dans les pays du bloc soviétique. SAT-Amikaro, 67, avenue Gambetta, 75020 Paris. Courriel : esperoham@club-internet.fr. Site : <http://www.multimania.com/satesperanto/satamikaro/index.html>

(2) Herbert George Wells, « Esquisse d'une histoire universelle ».

Souscription Monde libertaire

Décembre 2000 : Barrière C : 850 F ; Dubray E : 90 F ; Sauvage J-P, Laurent S, Deneriere S, Dabin-Serlez, Le Du Y, Bastien V, Novel L, Garcia A, Aubel J, Domingo L, Diget J-L, 50F ; Denet E : 41 F. Total = 1491 F.

Soutien par prélèvement automatique :

Giraud-Chevignier : 300 F ; Les amis de Pierre-Besnard : 150 F ; Thierry Benoit, Hernandez, Alepez, Zuete y Zubert D, Aumenier, Cabanettes, Perret, Peyraut, Etchegoren, Bedos, Claude, Carrière, Garcia Abadillo, Abassoff, Zuete y Zuber M, Guemene, Pivert, Veloson, Deconinck, Eytard : 100 F ; Saintier : 75 F ; Maier, Hedou, Legois, Martin, Duguay : 50 F ; Cordelet : 30 F ; Pivert : 25 F ; Millot : 0 F ; Comic : 10 F. Total = 2860 F.

le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	45 F	70 F	60 F
3 mois 13 n°	105 F	170 F	140 F
6 mois 25 n°	195 F	310 F	250 F
1 an 45 n°	350 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Zelig Conférence : pour un Internet libre

Prélude au lancement d'un réseau européen d'échange

LES 15, 16 ET 17 DÉCEMBRE s'est tenu à Paris la Zelig conférence sur le thème de l'Internet, du logiciel libre et de la cyber-résistance. Premier événement de la sorte en France alors que ce genre de rencontre est déjà répandu dans d'autres pays européens (Allemagne, Pays-Bas, Italie ou Espagne, même si en général ils s'adressent plus aux hackers et hacktivistes, respectivement pirates du réseau et contraction de hacker et activiste), la Zelig a rassemblé un public très hétéroclite, de l'amateur au technicien confirmé, militant ou apolitique, hackers ou curieux. Mais la présence de personnes venant d'Autriche, de Belgique, d'Italie, d'Angleterre et d'autres pays donnait à l'événement une dimension européenne assez unique. Autour d'ateliers portant sur divers techniques (freenet, cryptographie, Unix...) et de débats plus généralistes, les 150 à 200 participants ont discuté sur différentes propositions que les organisateurs-rices (samizdat.org et sherwood.it principalement) avaient amené dans leurs poches et différents thèmes tournants autour d'Internet et des logiciels libres.

Cette conférence avait pour volonté clairement affichée de créer une dynamique européenne s'appuyant

sur le modèle de la « coopération productive » dont l'application à Internet a été théorisée par R. Stallman, un des créateurs du logiciel libre et de la licence GPL (Générale public licence) qui permet à tout un chacun de s'approprier les codes sources des logiciels, de modifier les programmes et de les distribuer sans avoir à payer de droits d'auteurs. Mais la sonnette d'alarme a été tirée quand à la volonté de l'Europe de libéraliser les lois en matière de brevetage de logiciels lors de ses prochains sommets. La question avait déjà été posée à Munich et Nice par l'Office européen des brevets, indépendant de l'Europe et qui a déjà une pratique du brevetage quasi illégale par rapport aux lois mais qui s'appuie sur la jurisprudence pour breveter à tout va (que ce soit dans le domaine informatique comme pour le vivant) et qui veut officialiser ses pratiques en modifiant l'article 52.2 définissant l'exception sur le brevet logiciel.

Internet au service des luttes

Ainsi la conférence aura été le moyen de lancer une dynamique au niveau européen notamment avec la proposition des créateurs du site ita-

lien Sherwood.it de créer une agence de presse indépendante en partenariat avec Indymedia afin de fédérer les différentes luttes en Europe et d'éditer des textes de fond expliquant leur contexte politique et social, chose qui manque à Indymedia, qui s'occuperait uniquement de l'aspect « temps réel » de l'information. Au vu des récents événements de Nice ou de Prague et des difficultés qu'ont eu les participants à se coordonner, cette idée pourrait être un excellent moyen de créer un espace de rencontre et de diffusion de l'information sur le plan international et un bon outil pour s'organiser. Il s'agit là d'un projet séduisant mais qui reste encore à construire.

Il s'agissait durant ce week-end d'essayer de trouver des alternatives au développement actuel d'Internet sous la pression des investissements de la New Economy. La Zelig a ainsi tenté de mettre au point un état des lieux et d'informer sur les tentatives un peu éparpillées de serveurs associatifs voire autogérés comme laurenou ou l'expérience de freenet, qui essaye de construire un Internet sécurisé et fonctionnant de manière différente. Les participants ont également abordé le problème de la création d'un réseau d'échange de

savoir qui permettrait de faire circuler les connaissances en matière d'informatique ou d'Internet et de les rendre accessible à tous. La présence de nombreux acteurs de l'Internet « libre » laisse présager la constitution d'un réseau des réseaux quasi autonome, avec hébergement autogéré, formation libre et gratuite, réseau d'échange et de communication des informations et la volonté de lutter contre les lois européennes en matière de réseaux qui utilisent

l'argument sécuritaire anti-cybercriminalité pour réduire les libertés ainsi que celles concernant les brevets qui devraient être réétudiées bientôt par l'Europe. Mais il ne s'agit pas non plus d'oublier qu'Internet n'est qu'un outil au service des luttes et que celles-ci se passent dans les rues.

Seb. - groupe de Nantes

Pour plus de détails, des liens et textes plus précis seront disponibles sur le site <http://www.citeweb.net/fanantes>

RENCONTRE DES COMMUNICATIONS ALTERNATIVES

MES AMIS... POUR CLORE CE DÉBAT TRÈS INTÉRESSANT JE VOUS INVITE TOUS À LA CYBER-BUVETTE! OUAIS!



CHARMAG

Procès d'un enseignant à Abbeville

Les petits esprits censurent Le Grand Cahier

On serait bouddhistes croyant à la réincarnation, on trouverait là matière à conforter notre crédulité. En effet, à Abbeville (Abbeville serait plus approprié, au vu de l'influence calotine locale), plus de 250 ans après le supplice du Chevalier de la Barre - torturé et exécuté pour ne pas s'être découvert devant une procession et avoir brisé un crucifix - il s'est trouvé des gens de « justice » pour reprendre le flambeau de l'intolérance et de la bêtise fanatique. Prévenu par de courageux et anonymes parents d'élèves, le procureur du lieu n'hésita pas une seconde à envoyer ses sbires arrêter dans le collège où il exerce un jeune professeur de français, à le garder cinq heures en garde à vue et à faire perquisitionner chez lui! Son crime? Avoir fait acheter pour l'étudier en classe le livre d'Agota Kristof, « Le Grand Cahier ». Du porno, qu'on en juge: sur l'ensemble du livre, deux scènes de fellation et une de zoophilie! Pour des élèves de troisième! Intolérable de troubler de pures créatures innocentes, qui jamais, au grand jamais, en cour de récréation ne parlent de sexe, ou alors celui des anges... En fait, ce livre devait servir de support à une réflexion sur la guerre, et il est vrai, qui dit réflexion sur la guerre dit rarement que le militarisme ou le patriotisme par exemple en sortent grandis... on comprend mieux certaines réactions quand on sait que l'extrême droite est aussi derrière cette affaire: coïncidence trou-

blante, le fils d'un membre du Front national venait de subir des sanctions disciplinaires... Le comble, c'est que ce livre fait partie d'une liste officielle d'ouvrages recommandés par le CNDP (Centre national de documentation pédagogique)! Alors que le recteur vole au secours du procureur, et du principal du collège qui savait qu'une intervention policière devait avoir lieu, et parle de choix maladroite d'un jeune collègue peu expérimenté! Quant au procureur, il se justifie au nom du principe de précaution, si des fois il ne planait pas l'ombre de la pédophilie... Les tartuffes! Même pas la pudeur de se taire ou de reconnaître leurs erreurs et de s'excuser, car évidemment aucune charge ne pouvait être retenue contre le prof et on s'oriente vers un non-lieu.

Mobiliser contre l'ordre moral

Fort heureusement, les enseignants (et leurs syndicats) ont vivement réagi et ont fait grève pour protester contre ces méthodes barbares et soutenir le professeur, même que Jack Lang s'est lui aussi dit choqué! Samedi 2 décembre, un millier de manifestants ont défilé dans Abbeville, entre autres enseignants et parents d'élèves, manifestation qui n'a pas manqué de manifester la statue du Chevalier de la Barre... Pour dire non aussi à ce climat délétère entretenu par l'influence cléricale, par la bourgeoisie réactionnaire qui règne sur la ville, mais

aussi par la mouvance des chasseurs (27% de voix pour le CNPT). Par delà les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'exercice de leur fonction et la crainte d'une judiciarisation des conflits, on peut constater que cette pratique du porter plainte est très développée et encouragée par l'extrême droite. Qu'on se souvienne de Le Pen et ses procès à répétition, mais aussi de l'AGREF du lèpéiste catho intégriste Bernard Anthony, grand pourfendeur des ennemis de l'Identité française et chrétienne, spécialiste aussi du petit papier bleu. La multiplication des procès, dès lors que les plaintes - les parquets sont plus ou moins alors complices, et quand on connaît les penchants des procureurs... - sont jugées recevables, amène les opposants antifascistes ou antireligieux à faire attention, car ces organisations ont les moyens, tant en avocats qu'en pognon. Peu leur importe de gagner ou perdre, l'important c'est de bloquer les énergies et les moyens militants de l'adversaire. En somme, avec la complicité de la Justice, c'est un ordre moral soft qui se met en place. Grâce à cette tactique de l'intimidation judiciaire, il n'y a plus besoin d'autodafés car en amont il y a l'autocensure. À Abbeville, d'une certaine manière et malgré les réactions vigoureuses, les cagots ont gagné une manche, le mal est fait, le jeune professeur, écorché, va demander sa mutation...

Eric Gava. - groupe de Rouen

Faits d'hiver

ETA sœur!

Qu'ils fassent payer « l'impôt révolutionnaire » aux riches, c'est pas d'un problème sur un principe que, bien avant Robin des Bois, nous avons fait nôtre!

Qu'ils rackettent des stars du foot-business-capitaliste-médiatic-toc, à nés bétés, p'tit pois dans la tronche, sourires de pub et compagnie, au motif que « ça fait partie des riches, c'est pas davantage problème sur le même principe!

Qu'ils veulent faire payer « l'impôt révolutionnaire » à Liza, racketter un foot-teux made in « champion du monde » (qui se dit, cependant citoyen du monde) because il est né quelque part, et ce faisant, ne l'autoriser à être un foot-teux plein d'ihunes que dans le cadre éminemment progressiste et libertaire d'une patrie et d'un État basque ethniquement pur, ça commence (n'en déplaise à certains libertoides et à leurs gros sabots du soutien critique à l'insoutenable) à faire largement zarbi dans le paysage!

Que les nationaux-fascistes d'ETA assortissent leur racket merdeux de menaces sur la famille de Liza, après avoir assassiné des antifascistes notoires parce qu'ils étaient des rebelles à l'ethnisme, c'est définitivement le débat sur une certaine manière, mafieuse et fasciste, de concevoir une lutte de libération nationale!

Place, donc, à la poésie!
ETA d'urgence,
ETA d'âme,
ETA de fait,
ETA major,
ETA policier,
ETA dans l'Etat,
Et ta sœur!

Jean-Marc Raynaud

L'accouchement sous X en question

LE LUNDI 20 NOVEMBRE 2000 A eu lieu une manifestation à l'initiative des associations de défense du droit aux origines contre les accouchements anonymes. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des aménagements prévus, et des réformes qui devaient être présentées par Ségolène Royal (ministre déléguée à la famille et à l'enfance) devant le conseil des ministres fin décembre.

En effet, la France et le Luxembourg sont les seuls pays au monde à posséder une législation autorisant l'accouchement anonyme. C'est-à-dire que lors de l'accouchement, la mère peut demander que le secret de son admission et de son identité soit préservé. Ce secret sera préservé à travers l'acte de naissance de l'enfant, de même qu'à travers l'acte de reconnaissance qui ne contiendra donc pas d'indications relatives à la mère. Toute femme peut donc être reçue en maternité sans donner son identité, un X remplaçant alors son nom sur son dossier. Dans ce cas, les frais d'hébergement et d'accouchement sont pris en charge par le service de l'Aide sociale à l'enfance et aucune enquête n'est effectuée. L'admission d'une femme qui demande à accoucher « sous X » est obligatoire. Mais ce qui pose problème aux associations de défense du droit aux origines, c'est l'impossibilité pour l'enfant né d'un accouchement sous X de pouvoir retrouver le nom de sa mère. En France en 1994, selon les dernières statistiques dont on dispose, 957 accouchements ont lieu en secret.

La loi Mattei du 5 juillet 1996 apporte les premières modifications concernant l'accouchement anonyme: l'anonymat pourra être levé par la mère biologique au cours de sa vie, des informations non identifiantes pour la mère pourront être transmises à l'enfant, un accompagnement psychologique et social par le service de l'Aide sociale à l'enfance est proposé aux femmes qui accouchent en demandant le secret de leur identité, elles devront être informées de la possibilité de faire connaître ultérieurement leur identité et elles peuvent en outre « donner des renseignements ne portant pas atteinte à ce secret »...

Ségolène Royal semble continuer dans ce sens en « invitant » les femmes à décliner leur identité sous

le sceau de la confidentialité, et en proposant la création du CNOP (Conseil des origines personnelles) qui serait chargé du recueil des confidences des femmes accouchant sous X. Le CNOP pourrait aussi être saisi par un enfant né sous X, et serait alors chargé de contacter la mère de naissance afin d'envisager (si celle-ci le souhaite) une levée du secret de son identité. Mais les associations de défense des origines en veulent plus, elles exigent la levée du secret aux 18 ans de l'enfant.

Des pères inexistant

L'accouchement sous X n'est pas un sujet facile. On comprend la souffrance d'une femme qui n'a pas d'autre solution que celle de l'accouchement anonyme, mais aussi celle de ces enfants nés de nulle part. Pourtant une chose me choque tout particulièrement. Où sont donc passés les pères de ces enfants? N'auraient-ils rien à voir avec tout cela? Je ne pense pas trop m'avancer en affirmant que pour qu'il y ait un enfant il faut un papa et une maman. Or personne ne parle d'eux. Pour moi, c'est le même processus qui fait condamner les femmes lors d'une IVG. Il semblerait que les femmes soient les seules responsables. Ces enfants nés sous X n'éprouvent-ils pas le désir de retrouver aussi leur père? Voilà qui interroge sur le rôle des femmes et des hommes dans notre société « paritaire ». Elisabeth Badinter écrivait qu'à partir du XX^e siècle « enfermée dans le rôle de mère, la femme ne pourra plus échapper sous peine de condamnation morale ». Le mythe de la « mauvaise mère » semble malheureusement encore poursuivre celles qui ne peuvent ou n'arrivent pas à s'occuper correctement de leur enfant, alors que les pères ne sont aucunement jugés négativement. La question du père se pose aussi lors d'un accouchement sous X au titre de leur exclusion. Car il est vrai que la femme est toute puissante et reste seule juge de la nécessité d'accoucher sous X ou non.

Un manque flagrant d'information

Les derniers aménagements apportés à l'accouchement anonyme semblent plutôt positifs, mais seront-ils

réalisables? En effet, il n'a pas été prévu de campagne d'information auprès des acteurs de santé présents en maternité, qui sont souvent les seuls interlocuteurs de ces femmes. Or toutes ces bonnes résolutions ne seront applicables que si les femmes qui accouchent sous X sont informées correctement de leurs droits. On en est loin. En effet, bien des soignants sont ignorants des droits des femmes concernant l'abandon et l'accouchement sous X. Ainsi, beaucoup de femmes pensent qu'elles

au rang de « mauvaise mère ». Quelle femme se risquerait à avouer qu'elle a abandonné son enfant? Le tabou et le jugement encore très négatif que la société porte à l'égard de l'abandon n'y est pas pour rien. De plus n'oublions pas que nous vivons dans un monde patriarcal basé sur les liens du sang. La famille étant considérée comme la cellule de base de la société. Dans ce contexte il paraît difficile d'aborder l'abandon comme un geste positif. Or il est certain qu'il est dans l'inté-

rêt de l'enfant d'être adopté lorsque sa mère « biologique » ne veut ou ne peut pas s'occuper de lui. Reste en suspens le problème de l'identité de la mère dans le cas de l'accouchement sous X.

Il serait aussi intéressant de connaître les raisons qui poussent une femme à accoucher dans l'anonymat. Les femmes accouchant sous X proviennent de toutes les conditions sociales et sont de tous les âges. Il n'y a pas de profil type de ces femmes. Pourtant lorsqu'on étudie les raisons qui les ont poussées à accoucher sous X, on s'aperçoit du poids économique, de celui de la religion, de celui de la famille... En effet, bien des enfants nés de ces accouchements sont des enfants adultérins ou nés d'une union impensable pour la famille de la future mère. Il peut aussi s'agir d'un « accident », avec un délai dépassé pour une IVG, ou d'une femme qui ne savait pas où s'adresser pour une IVG, qui ne pouvait en parler à personne...

Il est important dans tous les cas de respecter le choix de la mère. Et d'insister sur le fait que les liens du sang ne sont pas tout. Être parent ne va pas de soi, cela se construit au jour le jour. Ce qui choque la société dans l'abandon ou lors d'une IVG, c'est que le schéma de l'instinct maternel est brisé. La preuve en est que les pères de ces enfants semblent inexistantes, personne ne s'intéresse à eux apparemment. Cependant, n'oublions pas que l'abandon a toujours trouvé plus de compassion auprès de la société patriarcale et religieuse que l'IVG. Politique nataliste et protection de cellule familiale oblige.

Céline. - groupe Kronstadt (Lyon)



sont obligées d'accoucher sous X pour abandonner leur enfant à la naissance, ce qui n'est pas le cas. Une femme peut très bien consentir à l'adoption de son enfant dès sa naissance et laisser son nom sur le procès verbal de remise de son enfant en vue d'adoption.

L'abandon révélateur de malaises

Il existe un malaise certain dans la société sur tout ce qui entoure l'abandon. Les femmes actrices d'un tel acte sont culpabilisées et mises

crises de foi

Le pape collabo mais pas coupable

L'Église autrichienne commence à se positionner à propos de l'arrivée au pouvoir du parti de Haider. Ainsi, Mgr Andreas Laun, vient de déclarer: « Même si j'avais cru Haider nazi, j'aurais exploré instamment mes amis européens dérouter, "ne vous agitez pas comme cela, vous ne pouvez point procéder de façon plus maladroite". Enfin, Mgr Laun a affirmé qu'il y avait en Autriche un « problème de l'immigration. Et de cela on a le droit - le devoir - d'en parler. » De plus, les nazis n'ont pas été des grands meurtriers puisqu'aujourd'hui « il est permis de tuer des enfants juste avant la naissance. Tandis que l'on crie au feu en montrant du doigt l'Autriche, on ne veut pas voir qu'un grand incendie ravage déjà toute l'Europe! » Haider ne peut que se féliciter de se soutenir de l'Église, car une grande partie de son électorat raciste et antisémite est composé de catholiques pratiquants. C'est dans ce contexte que Haider a été reçu au Vatican par le pape afin d'offrir le traditionnel sapin de Noël de la place saint-Pierre. Cette année, c'est sa région, la Carinthie, dont Haider est le représentant qui devait offrir le sapin. Cela a été décidé il y a trois ans et à l'époque Haider n'était pas au pouvoir à été l'excuse donnée par le pape.

Jean-Paul II a remis une copie de sa déclaration à Haider, où il dénonce « le racisme et l'antisémitisme » tout en affirmant que « l'amour de la patrie est une valeur à cultiver ». Notons tout de même que c'est à cause de l'amour de la patrie que bien souvent on déteste celui qui est étranger. Enfin, le pape a tout de même reçu le néo-fasciste Haider, et il a accepté son cadeau, à la plus grande joie de Haider, qui a réussi son coup médiatique, en se présentant comme un bon catholique, défenseur de la morale chrétienne.

Il faut comprendre que le pape ne veut pas et ne peut pas condamner Haider car il fâcherait l'Église autrichienne, mais aussi toute la frange traditionaliste de son Église. Et ils sont nombreux et puissants...

Régis Boussières. - groupe Kronstadt (Lyon)

Baisse des tarifs de France Télécom

LE 19 SEPTEMBRE DERNIER, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, annonçait une baisse des prix des communications locales de France Télécom, sensée compenser l'augmentation du prix des abonnements. Ainsi tous les clients profitent depuis le 5 décembre de ces nouveaux tarifs soit une baisse du prix de la minute au-delà d'un certain crédit-temps:

- 0,22 F TTC au lieu de 0,28 F TTC la minute en heures pleines au-delà du crédit temps;
- 0,12 F TTC au lieu de 0,14 F TTC la minute en heures creuses au-delà du crédit temps.

Il reste donc à définir à quoi correspond ce fameux crédit temps. C'est un délai pendant lequel vous payez une somme insécable. Au-delà de ce délai, votre communication est facturée en fonction du temps réel passé au téléphone et donc à partir duquel on peut profiter de cette fameuse réduction du coût de la communication. Mais voilà ce qu'a oublié d'annoncer France Télécom, c'est la modification du temps

et de la facturation de ce crédit temps. Ainsi, si auparavant, le crédit temps s'établissait à 0,74 F TTC pour 180 secondes il est aujourd'hui à 0,60 F TTC pour 60 secondes.

Alors que jusqu'au mois dernier, trois minutes en heure pleine vous revenait à 0,74 F, elles vous coûtent aujourd'hui 1,04 F (0,60 + 2 fois 0,22) soit une hausse de 40%. Ainsi pour profiter de la baisse des tarifs, il faut soit appeler moins d'une minute quarante (c'est-à-dire parler avec un répondeur), soit communiquer plus de huit minutes.

France Télécom est donc fier d'annoncer une baisse pour plus de 70 % des appels locaux en oubliant de signaler que les 30 % restant forment le principal du montant de notre facture.

France Télécom, « l'opérateur de service de référence » (une de leur nouvelle formule marketing) sait nous faire aimer l'avenir en augmentant officiellement nos abonnements et officiellement le prix des communications.

Eric (Lyon)

■ La centrale été (enfin) tot... 15 décembre. précédent à K... de cette catast... toutefois touj... manifester pou... un minimum in

■ Action dir... décembre à l'a... de militants de... empêché l'acc... de Bassens (G... transportant l... transgénique.

■ Repression... Polonais, incul... manifestations... condamné le 2... un an de prison... arrêté après le... anticapitalistes... a aussi été con... prison.

■ La lutte con... La manifestatio... économique m... lieu à Davos le... A vos agendas.

■ Urgence. D... Centre, 52% d... hospitaliers d... deçà des norm... l'enquête men... Science et Aven... région est-elle... par rapport à...

■ Selon l'ONU... monde environ... d'esclaves, de... millions d'enfan... évidemment pa...

■ Gueules no... 7 000 mineurs... vendredi 15 dé... pour réclamer... de leur retraite... leurs salaires e... défense de leu...

■ La vérité v... affirmé n'être a... concernant les... prélevées par l... marchés public... d'Ile-de-France... national de A... Pieri, a déclaré... n'avoir aucun li... canal historique... chien, il nie tou... l'affaire du décl... pantouffles.

■ Jeudi 14 déc... 10 000 person... Marseille com... l'appel de la CG... associations de...

■ Le réveillon... que prévu du c... brésiliennes. U... transportant de... jambons desti... Noël des 500 fl... (État de Rio) a... 10 décembre.

... bi... Envoyez vos brev... pol@wanadoo.fr

Vite fait...

■ La centrale de Tchernobyl a été (enfin) totalement arrêtée le 15 décembre. Le dimanche précédent à Kiev, 10 000 victimes de cette catastrophe en étaient toutefois toujours à devoir manifester pour demander à être un minimum indemnisées.

■ Action directe. Lundi 11 décembre à l'aube, une quarantaine de militants de Greenpeace ont empêché l'accostage dans le port de Bassens (Gironde) d'un céréalier transportant 10 000 tonnes de soja transgénique.

■ Répression mondiale. Un Polonais, inculpé après les manifestations de Prague, a été condamné le 27 octobre dernier à un an de prison. Un autre, arrêté après les manifestations anticapitalistes de Londres en 1999, a aussi été condamné à un an de prison.

■ La lutte continue. La manifestation contre le Forum économique mondial (WEF) aura lieu à Davos le 27 janvier 2001. A vos agendas...

■ Urgence. Dans la région Centre, 52% des services hospitaliers d'urgence sont en deçà des normes de sécurité selon l'enquête menée par le magazine Science et Avenir. Et encore cette région est-elle plutôt bien pourvue par rapport à d'autres...

■ Selon l'ONU, il y aurait dans le monde environ 200 millions d'esclaves, dont 700 000 à 2 millions d'enfants. Les salariés ne sont évidemment pas pris en compte.

■ Gueules noires. 7 000 mineurs ont manifesté vendredi 15 décembre à Paris pour réclamer une revalorisation de leur retraite, l'augmentation de leurs salaires et primes et la défense de leurs acquis sociaux.

■ La vérité vraie. Chirac a affirmé n'être au courant de rien concernant les commissions prélevées par le RPR sur les marchés publics des lycées d'Ile-de-France. L'ancien secrétaire national de A Cuncolta, Charles Pieri, a déclaré pour sa part n'avoir aucun lien avec le FLNC-canal historique. Quant à mon chien, il nie toute implication dans l'affaire du déchetage de mes pantoufles.

■ Jeudi 14 décembre, près de 10 000 personnes ont manifesté à Marseille contre le PARE à l'appel de la CGT et de différentes associations de chômeurs.

■ Le réveillon s'annonçait mieux que prévu du côté des favellas brésiliennes. Un camion transportant des dindes et des jambons destinés aux paniers de Noël des 500 flics d'Itaperuna (État de Rio) a été volé dimanche 10 décembre.

... bien fait

Envoyez vos brèves à monsieur. pol@wanadoo.fr

Pédophilie et Eglise: une vieille histoire

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE France a décidé de rompre le silence sur la question de la pédophilie qui dévaste ses rangs. En effet, il y a au moins actuellement une vingtaine d'affaires judiciaires en cours concernant des prêtres pour des faits de pédophilie. Aussi, le 9 novembre 2000, les évêques ont adopté une déclaration commune, affirmant clairement que « les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes à caractère pédophile doivent répondre de ces actes devant la justice », heureusement encore que la Justice n'ait pas attendu l'autorisation des évêques pour s'attaquer à ce problème. Cependant, beaucoup de médias ont salué cette démarche comme étant une réelle avancée de l'Église, c'est le cas du Monde, qui considère que cette déclaration a une valeur d'engagement de la part des évêques puisqu'ils réaffirment que l'Église catho « condamne absolument » les actes de pédophilie, qui sont « profondément destructeurs ». C'est la moindre des choses que de condamner la pédophilie aussi fermement, lorsque l'Église considère encore et toujours que la masturbation et la contraception sont des péchés mortels.

L'Église découvre ce qu'elle savait déjà

Au mois de mars, un groupe de travail sur la question de la pédophilie a été mis en place sur les directives de Mgr Billé. Il a rendu ses conclusions avant l'assemblée de Lourdes, réunissant tous les évêques de France. Ce rapport confidentiel se compose de deux cents pages composées par une synthèse de théologiens mais aussi d'une quinzaine de contributions d'experts, pour faire bonne impression. Il a été remis à chaque évêque afin d'alimenter le débat et de faire connaître ce qu'est la pédophilie. D'après l'un des membres de ce groupe de travail, ce rapport a permis aux « évêques d'y voir plus clair. L'idée prévaut désormais que l'évêque doit contribuer à ce que justice se fasse ». Ce qui veut dire qu'avant ce n'était pas le cas. Ce qui en dit long sur les pratiques et les méthodes internes de l'Église. Ainsi, l'Église se vante de déclarer qu'avant, cela ne dérangeait pas que des crimes soient commis en son sein, sans être punis, du moment que le secret était bien gardé. Depuis que ces affaires sont médiatisées, et que, de plus, l'Église perd de son pouvoir et de son influence sur la société, les victimes parlent de plus en plus et portent plainte. Face à ce raz de marée, il fallait bien un rapport et une condamnation médiatisée pour rattraper et récupérer au profit des évêques la réputation criminelle et sordide de beaucoup de membres du clergé. Car ces histoires de viols ne datent pas d'hier, aujourd'hui, l'Église feint de découvrir ce qu'elle savait déjà. Et pour cause : elle n'avait pas le choix, le mur de silence est en partie tombé. Surtout que, pour la première fois un évêque, Mgr Pican, a été mis en examen par la Justice pour ne pas avoir dénoncé le curé

Bissey qui lui avait confessé ses viols. Les évêques n'étant plus à l'abri, il fallait bien qu'ils se désolidarisent d'avec leurs curés. En clair, ne pouvant plus cacher la réalité de la pédophilie en son sein, l'Église s'adapte : elle en parle et la condamne, tout en se demandant si cela est bien ou non...

Quand l'Église relativise les faits...

Dans le journal Le Monde, Mgr Schockert explique que lors du jugement du père Monrichard pour viols, que celui-ci « était très populaire. On l'appelait le super curé, on disait de lui qu'il passait très bien auprès des jeunes. Après sa mise en examen, il a reçu plus deux mille lettres de soutien. Au procès, les fidèles se sont déplacés en masse pour le soutenir par leur présence ». Le prêtre violeur devient aux yeux des fidèles une pauvre victime que l'on vient soutenir « il passait si bien auprès des jeunes... qu'il a violés. Quel bel esprit de compréhension et de compassion de la part des cathos, à coup sûr s'il s'était agi non pas d'un prêtre mais d'un immigré, leur réaction aurait été la même. Quand il s'agit de condamner les femmes qui avortent ou les homosexuels la compassion de ces cathos disparaît vite... Ce genre d'attitude fait que, pour beaucoup de victimes, il est difficile de porter plainte contre un curé. Car la victime se trouve rejetée par les fidèles, qui comme leur clergé aime bien que le secret sordide soit gardé. Comme quoi les religions pratiquent les mêmes méthodes que les sectes. En effet beaucoup de gourous « se permettent » d'être des pédophiles, car ils jouissent de leurs statut de chef moraliste, du statut de représentant d'un Dieu quelconque comme le curé. De plus la victime se retrouve seule si elle attaque ouvertement le gourou, car elle a trahi le chef, elle est rejetée de la communauté, cela se fait de même dans les religions « respectables ».

Les curés protégés par l'Église catholique

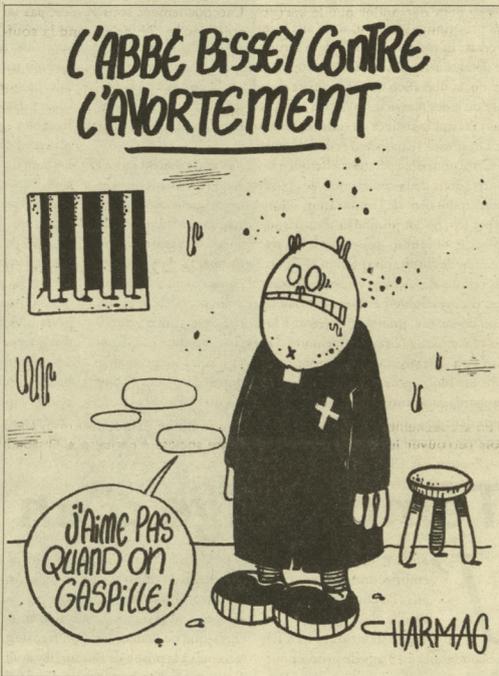
Pourtant, en décembre 1997, Gollas, la revue catho de gauche, faisait un numéro spécial sur la pédophilie dans l'Église catholique. On y apprendrait par exemple que depuis 1982, sur les 53 000 prêtres catholiques aux États-Unis, près de 400 ont été accusés de débauche sur mineurs. En 1988, 188 diocèses faisaient l'objet d'un procès contre des prêtres pédophiles. D'après le prêtre sociologique Greely, il y aurait eu aux États-Unis, en 1997, au moins 100 000 victimes d'ecclésiastiques. En Irlande, l'Église catho risque d'être obligée de vendre une partie de ses biens immobiliers pour dédommager les orphelins victimes de nonnes et de curés. En effet, un diocèse sur deux est touché par la pédophilie.

Ainsi, sœur Dominique (Marianne, juillet 1999) a été inculpée pour le viol, en 1988, de l'une de ses pensionnaires. Âgée de dix ans au

moment des faits, la victime affirme que la sœur la maintenait l'assaut d'un vagabond, psychotique, lui-même ancien pensionnaire de l'établissement. 230 plaintes ont été déposées contre 75 prêtres d'Antane, un foyer destiné aux enfants abandonnés. Quatre ecclésiastiques, aujourd'hui âgés de 63 à 84 ans, sont inculpés pour 55 délits d'ordre sexuel commis entre 1952 et 1970! « J'ai été battu et violé au point qu'il y avait du sang dans toute la pièce, affirme un ancien d'Artane, on ne m'a posé aucune question sur l'ori-

prendre du plaisir sans ouvrir à la reproduction.

Alors que le viol, lui, n'est considéré que comme un péché grave, car il ouvre à la reproduction. Dans ce cadre et cette éducation, où la sexualité rime avec perversion, secret, tabou, négation du plaisir, etc., il n'est pas étonnant de constater le phénomène de la pédophilie au sein de l'Église. Certes, les curés pédophiles sont de véritables salopards, mais il faut porter un jugement général sur les prises de position de l'Église en matière de



gine de ses blessures. » Au Pays-Bas, l'Église catho est accusée de 400 cas d'abus sexuels (entre 1992 et 1997 seulement). Cette liste est non exhaustive, mais elle prouve deux choses : la pédophilie n'est pas seulement le problème de l'Église catho de France, mais bien de la religion catholique en général. Les chiffres montrent l'ampleur du désastre, il ne s'agit pas de crimes isolés, comme aimerait le faire croire l'Église. Alors avant de vouloir balayer devant les portes des voisins, en condamnant leurs modes de vie par exemple l'Église ferait mieux de balayer devant la sienne. Il y a du travail!

Car pour la religion catho, de toute manière la sexualité est un tabou, une chose malsaine et dépravante et la recherche du plaisir pour les partenaires est un péché plus grave que les autres. Il aura fallu attendre l'année 1951, pour qu'un pape (Pie XII) estime « naturelle » la recherche du plaisir par les conjoints. Notons qu'il s'agit là d'une déclaration concernant seulement les couples hétérosexuels mariés et dont l'acte sexuel a un but principal : la reproduction. Car il n'est pas question de contraception dans les couples. Ainsi, la masturbation est un péché mortel car elle permet de

sexualité, de rapports entre les hommes et les femmes, les membres du clergé et les autres.

L'Église a toujours nié le droit des individus de vivre leurs vies, elle a toujours nié le plaisir sexuel au profit de la reproduction à tout prix, légalisant ainsi le viol. Rappelons-nous que pendant la guerre du Kosovo, le pape avait déclaré que les femmes kosovardes qui avaient été violées par les soldats serbes ne devaient pas commettre le crime d'avortement. Ses propos sont sordides, ils cautionnent le fait que la sexualité n'est pas un rapport égalitaire entre les individus où l'on recherche une somme de plaisir mais plutôt un rapport de force et de violence qu'on soumet à l'autre. Cela donne raison à ceux qui dénoncent le sexe comme étant le mal... Les évêques peuvent faire autant de rapports qu'ils veulent, le monde peut lécher autant qu'il veut le cul béni de l'Église, cela ne changera rien du tout. C'est une remise en cause de vingt siècle de sexisme et d'homophobie religieuse, de culte du chef, de la « moralité chrétienne » qu'il faut entreprendre. L'Église ne le fera jamais car elle s'écroulerait. À nous de le faire.

Régis B. - groupe Kronstadt (Lyon)

Turquie : législation et émeutes dans les prisons

LE MARDI 19 DÉCEMBRE, LES autorités lançaient l'opération « Retour à la vie ». « L'Etat ne peut pas demeurer spectateur alors que des gens se dirigent vers la mort », expliquait le ministre turc de la justice. Ces « gens » sont des prisonniers politiques en grève de la faim, membres pour la plupart du DHKP-C (Front révolutionnaire de libération du peuple, marxiste-léniniste) et du TKP-ML (Parti communiste de Turquie - marxiste-léniniste, comprendre ici maoïste) organisations illégales. Cette « grève de la mort » suivie par 284 prisonniers, et soutenue par une grève de la faim temporaire de plus de 1000 autres détenus, a été stoppée à son 61^e jour par l'assaut des troupes d'élite de la gendarmerie, défonçant les murs des dortoirs d'une vingtaine de prisons (sur 48 en Turquie) à l'aide de bulldozers, gazant les dortoirs, etc. Ce mouvement était une protestation face à la politique de désengorgement des prisons, impliquant le transfert de prisonniers dans de nouvelles cellules d'isolement (de 2 mètres sur 3). Ils revendiquent également l'abrogation des tribunaux de sûreté de l'Etat et des lois dites « anti-terroristes », ainsi que du « protocole triangulaire » qui a supprimé les droits des prisonniers (défense, accès aux soins) et instauré la fouille des avocats; ils réclament l'arrêt de la torture et de meilleurs conditions de détention, la poursuite des auteurs de torture et d'assassinats en prison, la libération des prisonniers malades et blessés suite à la torture ou à des massacres collectifs (en septembre 1999, vingt prisonniers étaient assassinés au cours de deux opérations dans les prisons de Diyarbakir (Kurdistan) et de Ulucanlar (1)).

Cette nouvelle opération « Retour à la vie » a officiellement fait 23 morts (dont deux gendarmes), le gouvernement affirmant que ces morts résultaient de l'immolation « volontaire » des détenus, démentis par les cris des prisonniers évacués; des dizaines de parents venus protester devant les prisons ont été arrêtés, ils ont rapporté avoir entendu des bruits d'explosion et de tir. La campagne d'opposition aux cellules d'isolement a subi les foudres du gouvernement, dispersion des rassemblements et arrestations se soldant parfois par des actes de torture, pratique inhérente à la répression étatique turque. Les prisonniers politiques (membres d'organisations marxistes-léninistes ou séparatistes kurdes) sont regroupés jusqu'à une centaine dans des blocs « politiques », créant ainsi un rapport de force et une réorganisation interne. Ils communiquent entre prisons et avec l'extérieur par l'intermédiaire d'un Comité de prisonniers, ce qui leur permet de coordonner des actions entre eux, comme la dernière

grève de la faim qui avait touché les prisons en 1996 (une douzaine de morts). Ce mouvement avait obtenu la fermeture de la prison d'Eskisehir surnommée le « cercueil ». Aujourd'hui, les détenus craignent à travers l'isolement, une augmentation de la torture physique mais aussi psychologique. Le gouvernement veut casser le sentiment de révolte et briser les liens militants qui persistent à travers des dortoirs collectifs.

Une loi ambiguë ?

De son côté, l'assemblée turque a voté le second volet de la réforme « nettoyage des prisons » (pour l'instant bloqué par le veto du président A. N. Sezer). Ce volet prévoit un moratoire sur la peine de mort (sauf, pour le leader du PKK - parti des travailleurs du Kurdistan, A. Ocalan) et la libération de près de la moitié des détenus. Il y est défini une loi de dispense de peine pour les prisonniers de droits communs dont les criminels et les mafieux en sachant que parmi les premiers se trouvent des assassins de défenseurs des droits de l'homme, de journalistes... et dans les seconds de nombreuses personnalités liées à l'extrême droite (les loups-gris, milices du Parti de l'action nationaliste, actuellement dans la coalition gouvernementale, qui se finance entre autres par les trafics d'armes et de drogues dures). Faut-il y voir une façon de libérer des personnages parfois instables et donc compromettant pour certains ? Les liens mafieux-politiques ont été balancés sur la scène publique depuis l'affaire de Susurluk en novembre 1996, on retrouvait ensemble, suite à un accident de voiture, un responsable de la police, un mafieu fasciste recherchée par Interpol (pour trafic de drogue) et par la justice turque (pour l'assassinat de 7 militants de gauche) et un député du parti de la première ministre de l'époque. Le gouvernement fait un tri dans sa volonté de vider les prisons poudrières, elle exclut de celui-ci les prisonniers politiques (marxistes, séparatistes, défenseurs des droits de l'homme, anarchistes...). Etat, armée, mafia et milices poursuivent leur emprise sur la vie publique, limitant la liberté d'expression. Un Etat autoritaire que les capitalistes regardent avec un intérêt particulier car quoi de mieux qu'un pays où de nombreuses structures de répression et de contrôle (légal ou non) pourraient empêcher toute contestation politique et sociale. La dernière crise économique qu'a traversée la Turquie en décembre ne fut qu'un prétexte pour ouvrir le capital des entreprises publiques (Télécom,

aviation, banques) qui « ont trop de personnel et sont peu productives » (dixit un rapport de l'Union européenne). Les capitalistes dictent les conditions économiques à la Turquie pour son entrée dans l'UE sans contrarier les militaires qui pourront assouvir librement leur soif de pouvoir.

Et Ocalan ?

C'est également cette soif de pouvoir et la peur de la mort qui animent Abdullah Ocalan. Le leader incontestable du PKK (exécutant tout « déviant » au sein de son parti) après avoir abandonné la revendication d'indépendance, puis celle de l'autonomie, après avoir délaissé toute revendication socialiste semble accepter cette entente avec le pouvoir turc. Après avoir appelé à l'abandon de la lutte armée, après des combats de ses unités avec les partis kurdes irakiens, les organes de propagande du PKK (dont la télévision kurde Med-TV) s'attaquent violemment aux autres organisations kurdes, les accusant de trahison... Ocalan est beaucoup plus utile aux mains de l'armée turque que mort... Le pouvoir turc en a fini avec la résistance kurde, il s'occupe de briser les organisations d'extrême-gauche. La Turquie sera une terre de paix sociale...

Si la sincérité des luttes de militants révolutionnaires ne peut être remise en cause, le fanatisme, le culte des martyrs et des chefs, l'obsession de l'avant-gardisme marxiste conduisent ces partis à une impasse. Ici, un chef qui trahit une lutte, là des scissions où l'autre devient le pire ennemi de classe. Ce sont ces critiques qu'ont mis en avant d'anciens militants marxistes passés à l'anarchisme, une critique libertaire de l'organisation, une autre méthode, une autre stratégie pour arriver à la révolution, une nouvelle force de contestation nécessaire. Ces critiques libertaires (tout comme les trotskistes et autres socialistes) les exposent à une antipathie virulente de la part des communistes autoritaires, pouvant tourner à une élimination physique. En 1998, un antimilitariste turc, ancien membre du TIKKO (mouvement de guérilla maoïste), a été tué par ses anciens « camarades » dans la prison de Bursa. (in ML n°1221). Le témoignage ci-contre relate ces relations tendues entre prisonniers politiques. En Turquie, il ne fait pas bon d'être anarchiste, la répression venant de tous les côtés.

No! - groupe libertaire de Tours

(1) Revendications des Comités de prisonniers des TKP-ML et du DHKP-C.

Témoignage d'un prisonnier anarchiste kurde

J'AI ÉTÉ UN ANARCHISTE emprisonné pendant cinq ans. La cour de sûreté de l'Etat de Malatya (au Kurdistan turc, N.D.T.) me condamna à 15 ans de prison pour refus de nier mon identité et mes idées anarchistes. J'ai dû affronter toutes sortes de problèmes. Dans la prison de Malatya, j'ai été mis dans le bloc où dominaient les prisonniers marxistes-léninistes. Cependant, ils ne m'ont accepté que comme un être humain ordinaire, apolitique, mais non comme un anarchiste. Seul le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) m'accepta, avec une condition : je ne devais parler à personne de l'anarchisme. Même si ils étaient moins durs avec moi, ils ne reconnaissaient pas mon identité anarchiste. Ils étaient modérés envers moi parce que dans le passé, je m'étais

défendu à la cour comme un Kurde anarchiste. Si cela n'avait pas été le cas, je suis sûr qu'ils ne m'auraient jamais accepté dans leur bloc. Je n'avais d'autre choix que de demander mon transfert (accepté) à la prison de Burdur. Il y avait 4 autres prisonniers anarchistes dans cette prison, lieu où ils se sont convertis à l'anarchisme. Comme d'autres prisonniers anarchistes, ils viennent du « gauchisme » (soit le marxisme-léninisme turc).

C'est à ce moment que j'ai été torturé. Difficultés à respirer, douleur au foie, problèmes aux oreilles et aux yeux ; et j'en gardais un traumatisme sérieux. Ma cellule n'avait pas l'air conditionné et ma santé se dégradait encore plus vite. J'avais des problèmes respiratoires et quelques fois, je m'évanouissais. Je suggérais à mes camarades anarchistes de Burdur de demander à ce que nous

soyons transféré dans un bloc avec de l'air conditionné. Ils approuvèrent, mais les autorités de la prison nous refusèrent ce droit. Nous avons contacté les représentants du Comité des prisonniers, contrôlé par les organisations marxistes-léninistes. Je leur ai expliqué la situation. Durant cette période, je ne pouvais pas voir un docteur pour la détérioration de ma santé. J'ai alors parlé aux représentants du MLKP (Parti communiste marxiste-léniniste) et du PKK et leur ai demandé de m'aider. Ils se sont énervés et nous ont refusé leur aide parce que nous étions anarchistes, et donc non « révolutionnaires ». [...]

Ils nous ont demandé de ne plus causer de problèmes. [...] Nous décidâmes de demander notre transfert à une autre prison où il n'y avait pas de marxistes. Des amis m'ont dit de rester dans un des blocs politiques jusqu'à ce que ma santé s'améliore. Premièrement, j'ai refusé, mais j'étais alors inquiet parce que je m'évanouissais plus fréquemment. Je décidais de dire ceci aux représentants du Comité des prisonniers. Le MLKP refusait de me laisser rester dans leur bloc plus longtemps. Le PKK, d'un autre côté, me disait de rester avec cette condition d'être un citoyen « ordinaire ». [...] Dans le même temps, certains de mes visiteurs de l'extérieur étaient renvoyés par le Comité des prisonniers. [...] Nous étions transférés dans différents endroits. J'étais envoyé à la prison de Konya-Emerck (Anatolie centrale). Durant deux ans, j'ai vécu là-bas. Pendant un temps, je suis resté avec les Trotskistes, parce qu'ils sont également rejetés et traités comme nous par le Comité des prisonniers. Finalement, je réalisais la

difficulté de vivre avec les Marxistes. Mes penchants politiques étaient la raison de tout ceci. Ma santé était en danger de par mon isolement. J'étais envoyé à l'hôpital Numune d'Ankara et subissait une opération. Cependant, ils ne pouvaient rien faire pour mes problèmes sérieux de migraines et d'oreilles.

Comme vous pouvez voir la punition pour être un anarchiste est très sévère. Vous devez faire face de tous côtés. Je

pense que ceci est quelque chose que les anarchistes ne doivent pas ignorer. J'espère que cette lettre pourra aider à vous informer sur les conditions qu'un anarchiste a à affronter dans les prisons turques.

L'auteur a préféré garder l'anonymat

Texte transmis aux relations internationales de la Fédération anarchiste par le « group of 5th may » de Londres, groupe d'anarchistes kurdes et turcs en exil.

Pérou : protestations dans les prisons

Depuis 1992 et jusqu'à aujourd'hui, les prisons de l'Etat péruvien, renferme des milliers de prisonniers innocents, injustement accusés d'actes de terrorisme. Un récent rapport d'Amnesty International, évoque par exemple le cas de Myriam Guadalupe Galvez Vargas, qui est en prison depuis trois ans maintenant, séparée de ses 3 enfants, pour le simple fait d'avoir été une élève d'un professeur d'université accusé d'actes de terrorisme. Par ailleurs, il faut se rappeler que les femmes incarcérées à Santa Monica par exemple, ne peuvent garder leurs enfants que jusqu'à l'âge de 3 ans; au-delà, la séparation est imposée, faute d'infrastructures adaptées.

À l'occasion des libérations accordées à l'époque de Noël, les innocents libérés racontent que des centaines d'autres restent encore derrière les barreaux. En ce moment même, des actions de protestations, non violentes mais généralisées, ont lieu dans plusieurs prisons de haute sécurité du pays. Ceux qu'on appelle « les prisonniers innocents » exigent une révision de leur cas et une mise en liberté; la plupart d'entre eux furent jugés sans avocat, par des militaires, de façon expéditive, parfois sous la seule accusation de « terrorisme ». Car la « loi de repentances », articulée à la loi antiterroriste de l'ex-président Fujimori (1992), a permis à de nombreuses personnes d'exécuter des vengeances personnelles en dénonçant d'autres personnes. Et des détenus, à qui on faisait miroiter une libération anticipée, ont donné des listes qui ont permis de remplir les prisons péruviennes d'innocents dont beaucoup sont morts et meurent encore en détention à cause de terribles conditions de vie. Et qui n'ont pourtant rien à voir avec le Sentier Lumineux, le Sentier Rouge ou le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru dont le rapport d'Amnesty International dénonce sans ambiguïté les atrocités.

Relations internationales de la F.A.

Message de solidarité de l'OSL d'Argentine

Chers compagnons, chères camarades, Nous envoyons par la présente notre plus chaleureuse accolade aux frères et sœurs de la lutte libertaire depuis notre petite et humble tranchée latinoaméricaine de combat et nous nous solidarisons avec votre lutte, ses principes et ses objectifs.

Nous dénonçons énergiquement la répression dont vous fûtes les victimes durant les manifestations à Nice et nous avertissons les puissants qu'ils devront faire face à toujours plus de marches, des manifestations de plus en plus grandes et des luttes toujours plus fortes et acharnées, mais qu'ils ne pourront pas défaire tout un peuple humilié et super-exploité, qui en a assez et qui s'est mobilisé pour les affronter et changer cette situation de façon radicale.

Salut et vivent ceux qui luttent !

Organizacion socialista libertaria

« I
suc

V
Roc
mus
revu

tée, publiée
Thélème, à
Rocker avait
mand en 19
Entscheidun
Fuyant devan
s'embarque
sant derrière
affaires, n'emp
manuscrit do
le publiera en
traduire en ar
Heiner Becke
substantielle
l'auteur et l'
bibliographie
ouvrage d'un
typographie),
tion à la tradu
n'a pu se faire
du centre c
Hambourg (L
Aktionszentru
tion FAU de c

la Féc
Radio
http

Le
Ouver

Les travaux
premier tri
taire. La sa
une progra
tion de livre
midi, specta
jeudis, vend
L'association
d'installation
Modalités :
• Cette par
quel specta
• Le prix de
à 6 chèques
• Un reçu s
• L'associati
cripteurs s
d'avis avant

rac
Par

Jazz en lib
Miles Da
quartet
duo en
(19

Blues en li

« Il ne peut y avoir, il n'y aura jamais de succédané à la liberté » (Rudolf Rocker)

VOICI CE QU'ÉCRIT RUDOLF Rocker dans « Nationalismus und Kultur », édition revue, corrigée et augmentée, publiée en 1999 par Bibliothek Thélème, à Münster. Le texte de Rocker avait d'abord paru en allemand en 1949 sous le titre « Die Entscheidung des Abendlandes ». Fuyant devant le nazisme, Rocker s'embarque pour les États-Unis, laissant derrière lui l'ensemble de ses affaires, n'emportant que le précieux manuscrit dont il est question ici. Il le publiera en 1937 après l'avoir fait traduire en anglais. Heiner Becker a rédigé une préface substantielle et instructive sur l'auteur et l'œuvre et complété la bibliographie. La publication d'un ouvrage d'une telle qualité (reliure, typographie), comportant l'introduction à la traduction italienne en 1958 n'a pu se faire que grâce au soutien du centre culturel libertaire de Hambourg (Libertäres Kultur- und Aktionszentrum Hamburg) et la section FAU de cette même ville.

« Les États ne produisent pas de culture, bien au contraire, ils disparaissent la plupart du temps lorsqu'ils sont confrontés à des formes supérieures de culture. Pouvoir et culture, au sens le plus profond, sont inconciliables ». Rocker pense que ce ne sont pas les nations qui forment les États mais plutôt les États ou les États en gestation qui créent les nations. Il pointe du doigt les menaces qui planent sur les hommes partout où le glacié de la prospérité économique se fendille, dénonçant l'étatisation progressive, la prise de pouvoir jusque dans les recoins les plus éloignés de la vie sociale. Il critique vivement toutes les justifications du pouvoir politique, condamne l'apologie de la philosophie étatique. Rocker développe ses thèses en s'appuyant sur des documents historiques variés et nombreux. Il va bien plus loin dans son analyse du phénomène nationaliste que les théoriciens anarchistes qui l'ont précédé. Sans doute parce qu'il fut le témoin d'une barbarie particu-

lièrement meurtrière, la Première Guerre mondiale, qui avait permis d'étaler au grand jour et à une échelle jusque là inconnue, la démesure et l'absurdité des nationalismes exacerbés. Rocker écrit contre le chauvinisme, il insiste sur les opposi-

tions fondamentales entre autorité et liberté, entre centralisme et fédéralisme. N'oublions pas que Rocker a vécu en Allemagne entre 1919 et 1933, qu'il a sans cesse été confronté à une horde de corporations étudiantes, d'assassins mondains,

d'antisémites, de partisans de la Sainte-Vehme (1), qui se prétendaient les détenteurs attirés de la Culture en opposition à une certaine civilisation porteuse de « art décadent » et de littérature « non allemande ». Le nationalisme ne trouve aucune justification. Seule l'entraide et la responsabilité individuelle, la fraternisation entre les différents groupes humains offrent une parade efficace et durable au sentiment national. Rocker estime que le rôle de la culture est d'éveiller les hommes à ces sentiments de fraternité. En ce sens, son livre reste incontournable dans ces temps de « renouveau national » un peu partout dans le monde. « L'universalité, qui est le fondement de toutes les cultures, est infiniment plus importante que la différence de leurs formes extérieures, pour partie déterminées par l'environnement ». Pour avoir une approche plus fouillée de cette œuvre et de Rudolf Rocker en général, nous conseillons à nos lectrices et lecteurs la superbe Revue « Itinéraire, Une vie, une pensée » qui consacre son n°4 – décembre 1988 – au militant, au théoricien et à l'homme de cœur.

Martine. – Liaison Bas-Rhin



(1) La Sainte-Vehme, organisation secrète germanique, aux origines lointaines et obscures. Au XII^e siècle, en Westphalie, elle forma des tribunaux secrets qui se chargeaient de faire respecter la justice. Leur seule condamnation était la peine de mort. Les dictionnaires nous disent qu'elle connut son apogée aux XIV^e et XV^e siècles pour disparaître au XVI^e siècle. Ce qui n'est pas vrai, puisqu'elle existe toujours, sous une forme ou sous une autre, n'importe où sur la planète...

Retrouvez
la Fédération anarchiste sur le web,
Radio libertaire, le Monde libertaire...
<http://federation-anarchiste.org/>

Le forum Léo Ferré

Ouverture d'une salle de spectacle porte d'Ivry

Les travaux commenceront début d'année pour une ouverture courant premier trimestre 2001. Ce sera, dans les faits, un centre culturel libertaire. La salle, d'une contenance de 200 à 300 personnes accueillera une programmation de qualité. Les lundis : théâtre, débats, présentation de livres, etc. Les mardis : musique classique ; les mercredis après-midi, spectacle gratuit pour les enfants ; les mercredis soirs : jazz ; les jeudis, vendredi et samedi : chanson.

L'association « Thank you Ferré » fait appel à une participation aux frais d'installation par abonnement et/ou une aide physique pour les travaux. Modalités :

- Cette participation donnera un accès privilégié et gratuit à n'importe quel spectacle, sans limitation, pendant la première année.
- Le prix de 600 F est payable à l'ordre de « Thank you Ferré » avec un à 6 chèques aux montants et dates d'encaissement choisis à préciser.
- Un reçu sera expédié et servira de bon d'entrée pendant 365 jours.
- L'association prend l'engagement d'honneur de rembourser les souscripteurs sur simple demande en cas de besoin ou de changement d'avis avant l'inauguration.

Thank you Ferré

radio libertaire
Paris - 89.4 MHz

vendredi 5 janvier à 22h 30 :

Jazz en liberté : Ornette Coleman trio en public (1965) ; Miles Davis quintet en public (1964) ; John Coltrane quartet en public (1963) ; Rob Brown/Matthew Shipp duo en public (1996) ; Dave Douglas trio en public (1996) ; Akosh S quartet en public (1996).

mercredi 10 janvier à 10h 30 :

Blues en liberté : les troubadours contestataires du blues, J-B Bonner et Ike Cosse

Le grand tableau antifasciste collectif

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, NOUS AVONS REÇU UN TRÈS bel ouvrage à la librairie du Monde libertaire. Il raconte l'histoire du Grand Tableau antifasciste collectif (1) et réunit les témoignages de trois de ses auteurs, les analyses et commentaires de trois spécialistes de l'histoire de l'art : Robert Fleck, Annie Gouëdard et Laurence Bertrand-Dorléac. Nous avons préféré ne pas reproduire en noir et blanc le tableau, pour ne pas risquer de le déprécier.

Ce livre, c'est l'histoire de six peintres, réunis dans l'atelier de Crippa, à Milan en 1960. Six peintres qui réalisent un grand tableau antifasciste pour protester contre la violence, le fascisme et la guerre d'Algérie. Trop significatif, il est décroché de son mur à la Galleria Brera de Milan, arraché de son châssis et immédiatement séquestré pour cause d'offense à la morale, d'offense au pape, à la pudeur (et on en passe...). Il est alors relégué dans les caves de la préfecture de Milan par l'autorité policière et judiciaire. Il y restera roulé pendant 24 ans. Restitué à ses auteurs, avant de rester de nouveau 4 ans à l'ombre, mais cette fois dans l'atelier de restauration des Musées de Marseille, il est ensuite exposé aux Invalides en 1992, au centre Georges Pompidou en 1996, et enfin au musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg jusqu'au 21 janvier 2001. Des plis bien visibles rappellent comment le grand tableau antifasciste collectif fut malmené par la police depuis sa création. Pourquoi un tel acharnement ?

Jean-Jacques Lebel, peintre libertaire (co-auteur du tableau avec cinq peintres italiens dont Enrico Baj) insiste pour que cet hymne à l'insoumission soit exposé dans la capitale alsacienne. Strasbourg où justement, le 29 mars 1997, environ 50 000 personnes ont manifesté contre la tenue d'un congrès du Front National.

Déjà, en 1960, dans un manifeste qui reproduit la Déclaration des 121 (pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie), J.J. Lebel déclare : « Nous nous trouvons de l'autre côté de la barricade. Traîtres à la Patrie ? Oui, nous le sommes. Rien ne nous répugne davantage que la "France", son prétendu génie et ses "traditions libérales". Nous nous opposons de toutes nos forces à la politique patriarcale et esclavagiste qui se cache derrière le torchon tricolore. Nous mettons l'accent sur notre insoumission absolue, en tant qu'artistes, vis-à-vis des exigences du colonialisme, du fascisme et de leurs prolongements dans la vie culturelle ».

D'une esthétique non conventionnelle, le tableau symbolise pour J.J. Lebel « l'impuissance à stopper la guerre d'Algérie, une rébellion obscène et un désir de révolution qui commence à se formuler dès la guerre d'Algérie, d'une façon très minoritaire, mais radicale ». Certains critiques artistiques ont déclaré l'intérêt plastique du tableau secondaire. D'autres l'ont comparé à une « immense pizza froide », mais reconnaissent néanmoins qu'il faut regarder de plus près les détails, pour « remarquer les traces du pacte qui unit les militaires aux dignitaires du Vatican, et violent les libertés, à coups de trique moralisatrice. La "Patrie" se branle pendant que le peuple algérien subit le joug du colonialisme à la française. Le Grand tableau antifasciste collectif dénonce toutes les injustices (2) ».

Je ne puis malheureusement pas confirmer ces impressions, puisque je n'ai pas eu le plaisir de contempler le tableau. Mais on trouve déjà tout dans les textes manifestes de Jean Jacques Lebel, Enrico Baj et de Julien Blaine. Ensuite, il ne reste plus qu'à s'arrêter, jusqu'à la fin janvier, à Strasbourg. Et après, suivre son ombre vers son prochain lieu d'accueil !

Patrick Schindler. – Claanaaash FA

(1) Editions Dagorno, 140 F.

(2) Christian Nicolas, *Télu*, décembre 2000.

Occupation d'une nouvelle prison pour étrangers

COMME PROMIS, NOUS reprenons l'initiative. Parce que ce que chaque incarcération restreint, c'est aussi libéré notre à tous ; parce que ce que nous avons à opposer à cette logique mortifère, c'est la liberté totale de circuler et de s'installer. Parce que chacun peut trouver les moyens de lutter contre un système qui ne fonctionne que grâce à la participation active ou passive de tous. Plus de 150 personnes ont investi la nouvelle « Zone d'attente pour personnes en instance » (ZAPI) de Roissy. Pendant trois heures et demie, le toit de cette prison spéciale pour étrangers, construite par la branche immobilière du groupe ACCOR, a été occupé par 55 manifestants avec fumigènes et banderoles. Dès le début, l'intervention hargneuse et musclée (matraquage, gazages) des fonctionnaires de la PAF a fait 6 blessés dont un journaliste (une épaule démise, huit jours d'arrêt de travail ; arrachement des ligaments d'une cheville, blessure au cuir chevelu nécessitant des points de suture, nous n'avons pas tous les états médicaux, certains étant hospitalisés). Ces coups violents ont été accompagnés d'insultes diverses notamment racistes et sexistes. Alors que les militants s'étaient barricadés sur le toit, les manifestants restés en bas ont bloqué la circulation puis se

sont fait brutalement éloigner de la zone sensible. À 18 h 30, les personnes qui se trouvaient sur le toit ont décidé de quitter les lieux. Elles ont aussitôt été interpellées à leur descente et certaines brutalisées. Transférées pour un court examen d'identité sur le parking de la PAF de Roissy, elles ont été rapidement libérées et ont pu rejoindre les autres manifestants qui les attendaient.

L'enfermement des étrangers est inacceptable

Rue des Vignes à Roissy : pour visiter, en bus (le 349, qui vient de Nation), en voiture se diriger vers les zones de fret puis fret 2/1 puis 1, continuer sur cette route, le centre de rétention est dans un virage à gauche. Bien clôturé et joutant les pistes. Ce nouveau bâtiment d'environ 100 mètres de long pourra accueillir 160 personnes à partir de la fin du mois de janvier, prétendument pour « offrir » de meilleures conditions de détention pour les étrangers, en réalité pour appliquer une politique toujours plus restrictive et répressive en matière de liberté de circulation. En fait de conditions de type hôtelières prévues par la loi, nous avons pu constater qu'il ne s'agit que d'une nouvelle prison : cellules de 2 mètres sur 2, toilettes non fermées aux extrémités des couloirs, cour de

promenade ridicule, double enceinte de grillage et de barbelés, voie directe menant aux pistes.

Après les scandales éclairés par les médias, un rapport parlementaire récent dénonce les conditions de rétention des étrangers, dans la lignée des rapports sur les prisons. Les conditions dans lesquelles sont enfermés les étrangers sont inacceptables ? Non, c'est l'enfermement des étrangers qui est inacceptable.

Nous ne sommes pas dupes des intentions du pouvoir : faire accepter, parce que les conditions seraient bonnes, l'enfermement de pans entiers de populations : étrangers, pauvres ou précaires (avoir du fric et un contrat de travail est une des conditions de la libération conditionnelle), militants, etc.

Les lieux d'enfermement pour sans-papiers, centres high-tech comme à Vottem en Belgique ou hôtel crasseux comme Ibis à Roissy, ne sont qu'un des modes de généralisation de l'univers carcéral qui nous menace tous. Précaires avec ou sans papiers, pauvres d'ici ou d'ailleurs, indésirables de partout : la gestion de la misère passe par la prison. Qu'ils s'appellent prisons ou centres de rétention, nous exigeons la fermeture des lieux d'incarcération. Le « ZAPI » sera inauguré le 10 janvier 2001, faisons en sorte qu'il ne soit jamais ouvert!

Collectif anti-expulsions

Lille: Non à l'arrêté anti-SDF!

LA MAIRIE DE LILLE A prononcé dernièrement un arrêté frappant d'une amende celles et ceux qui consommeraient de l'alcool dans les rues de l'« Hypercentre » (1) en dehors des terrasses de café. Après avoir interdit la diffusion de tracts dans le centre-ville, bataillé fermement contre l'affichage sauvage et les tags, tenté d'étouffer les luttes qui secouent la métropole (les sans papiers, squats...), la mairie continue son nettoyage en s'attaquant maintenant aux SDF qui sont de plus en plus nombreux à offrir leur misère en spectacle sur les trottoirs.

Car, hypocritement et sous couvert de lutte contre l'alcoolisme, c'est bien là le but de cet arrêté. « On ne fera pas la chasse aux buveurs », explique Paul Dufour, responsable municipal de la réglementation, « il s'agit d'abord d'inciter les SDF à changer de comportement » (2) Les bars à fric de la rue Masséna ne sont donc pas visés. Dans la pratique, il s'agit d'offrir à la police une première arme afin de chasser les sans-logis du centre-ville.

La mairie de Lille suit les tristes exemples de La Rochelle, Pau, Nice, Toulon, Orange, dans leur politique de ségrégation sociale. Elle ne fait que répondre aux pressions des commerçants du centre-ville et cherche à offrir une ville artificiellement propre aux touristes qu'elle rêve d'attirer de plus en plus nombreux. Peut-être s'agit-il aussi d'attirer de nouveaux électeurs en vue des prochaines municipales?

C'est en fait à une véritable privatisation de l'espace-public que nous assis-

tons : le centre-ville appartient désormais tout entier au commerce et au tourisme. Les pauvres n'ont qu'à migrer vers la périphérie.

Cette politique n'est pas nouvelle : le Vieux-Lille, Moulins, Wazemmes, Euralille... tous « rénovés » à coups d'expulsion de leurs pauvres. La même logique de « nettoyage » était en œuvre lors de l'intervention policière « musclée » contre le Relax, café concert populaire de Wazemmes. Cette manière qu'à la municipalité de considérer l'espace urbain comme une chasse gardée pour constituer une vitrine financière et commerciale devient de

plus en plus pesante. Ne les laissons pas faire!

Rassemblements contre l'arrêté anti SDF : samedi 13 janvier 01 - 15h - Grand-Place - Lille; samedi 3 février 01 - 15h - Saint Maurice - Lille

Premiers signataires : AC!-Lille, Alternative libertaire, Collectif des Sans, Comité des Sans Papiers 59, Comité de Défense des Sans Papiers, CNT-Lille, Fédération anarchiste-Lille, MRAP-Lille...

(1) Une zone ceinturée par les secteurs de la gare, mairie, République, la Treille et porte de Roubaix

(2) In *La Voix du Nord*, 19 octobre 2000.

Quelques nouvelles des productions de Bonaventure

Un CD de chansons et d'histoires réalisées par les enfants de Bonaventure. Leur nom de code : « les polochons » ! Plusieurs mois de travaux, de recherches, de création. Serge et Vincent pour les aider dans cette longue histoire. Une collaboration avec des rappeurs de la Rochelle, des enregistrements dans de véritables studios. En conclusion, un CD à s'offrir et à offrir (50 francs à l'ordre de Bonaventure - le tout pour la caisse des projets des enfants pour leurs activités pédagogiques exceptionnelles : voyage aux Marmottes, sorties).

Un calendrier pour soutenir là aussi les projets des enfants. L'année 2001 se fera au jour le jour ! Couverture couleur, au format A4. Il est disponible, même s'il arrive un peu tard ! 30 francs à l'ordre de Bonaventure pour la réalisation des projets et activités de la dizaine de Bonaventurières et Bonaventuriers !

Bonaventure, 35 Allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint Georges d'Oléron

Ou par E-Mail : bonaventure@wanadoo.fr

Notre site commun : <http://perso.wanadoo.fr/bonaventure>

Bernard. - Bonaventure

Nice, le 7 décembre Circulez, y a rien à voir!

Elles sont venues de toutes l'Europe ces personnes qui veulent un autre futur, un monde sans État ni patrons. D'autres ont été entravés dans leur liberté de circulation, bloquées aux frontières espagnoles, italiennes ou dans les gares nantaises, dijonnaises... Cinq quidams n'apprécient guère de voir Nice en état de siège et pleine de kilomètres de barrières métalliques. Nos cinq gars circulent sur un passage piéton coupant la place Masséna entre deux rangées de barrières. Le gazon de la dite place est ainsi protégé des piétons et uniquement foulé par les escadrons de CRS. Sur ce passage, surgit un véhicule identifié, au macaron collé sur le pare brise, comme étant italien. Nos cinq adeptes de l'autogestion, voyant que la police laisse ainsi mettre la vie des piétons en danger sans obtempérer, arrêtent le véhicule et tentent d'expliquer, dans un italien approximatif, au conducteur, qu'il n'est pas à sa place : « inter-dido », « es por los piétons solo! », « no pasaran... ». Quelques secondes s'écoulent et une horde de robokops tombent sur le paletot de nos joyeux lurons : « la circulation ici c'est nous qui la faisons! » « videz vos sacs, vos papiers! ». Nos cinq poètes sont conduits au poste, restent sept heures en garde à vue et sont convoqués en deuxième semaine à Nice. Ils seront jugés au tribunal de la cité en février prochain pour « entrave à la circulation », faits prévus et réprimés par l'article L7 du code de la route.

Aux niçois qui mal y pensent.

@ldo movar

Afin de couvrir les frais de justice des camarades inculpés vous pouvez manifester votre solidarité en envoyant un petit chèque à l'ordre de : chat niçois turbulent à l'adresse suivante, CNT salle 15 bis - Bourse du travail - 42028 Saint Etienne Cedex 1 ou faire un virement sur le CCP n°889705 U Lyon.

Surtout soyez nombreux à la manifestation prévue à Saint-Etienne à l'appel des Unions Régionales FA et CNT le 13 janvier à 15 h à la Bourse du Travail.



À l'heure où le capitalisme règne en maître sur la planète, où l'escroquerie marxiste a été rayée de la carte de l'espoir, où le réformisme (rose ou vert) étale au grand jour son impuissance, les libertaires sauront-ils saisir la chance qui s'offre à eux de changer le monde? Seront-elles/ils capables de dépasser leurs divisions, leurs différences, leurs particularismes, leurs spécificités, leurs histoires... pour mettre à jour ce qui les unit? Auront-elles/ils la volonté de privilégier leurs valeurs communes d'un idéal partagé par rapport à l'accessoire de leurs guerres de chapelle? Sauront-elles/ils faire table rase du passé pour oser le possible du présent et l'avenir? Cette brochure s'attache à répondre à ces questions et trace le chemin d'un mouvement libertaire qui entend se démarquer de toute hégémonie, d'une addition de féodalités ou d'un foutoir sans perspectives.

Unité! Pour un mouvement libertaire, Jean-Marc Raynaud avec la complicité de Roger Noël (Babar), co-édition Alternative libertaire, Collection « La Brochure Anarchiste », 52 pages, 20 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Tournée de conférences sur l'éducation

Grenoble

Le jeudi 11 janvier, le groupe Jules-Vallès vous invite à une conférence-débat autour de l'éducation, avec la présence d'un des membres de l'école libertaire Bonaventure. Rendez-vous à 20 heures à la librairie l'Encre Rage, 6 rue Étienne-Forest. Entrée libre.

Villard de Lans

le 12 janvier à 20h30 à la Maison pour tous à l'initiative du groupe F.A. du Vercors.

● A G E N D A

samedi 13 janvier

● SAINT-ETIENNE : Manifestation de soutien aux inculpés de la manif du 7 décembre à Nice à l'appel des Unions régionales F. A et C.N.T. à 15 heures devant la Bourse du Travail.

● vendredi 19 janvier

● MARSEILLE : Conférence-débat organisée par « Histoire Radicale » avec les témoignages de Pépita Carpena, anarchiste et militante à « Femmes Libres » Jacques Serra, Cenetiste et combattant de la colonne Durutti à 19 h Librairie Paidos 54 cours Julien (1^{er}), métro Cours Julien/Notre Dame du Mont.